

## 1. Le contrat de Ville Unique

Lorsque le Territoire a fait l'objet d'un classement Quartier Prioritaire dans le cadre de la Politique de la Ville (Loi de 2014) et ) il existe un document - contrat entre l'État et les Collectivités Territoriales - appelé **Contrat de Ville Unique (CVU)**.

On y retrouve le découpage du quartier arrêté par négociation et assez souvent des éléments de diagnostic utiles ainsi que les objectifs poursuivis et les principaux partenaires engagés sur le territoire.

### a) Le site National Politique de la Ville

<http://www.ville.gouv.fr/?tout-sur-la-politique-de-la-ville>

### b) Sur les sites des collectivités territoriales et des préfetures( exemple pour Le Mans ) :

- Sur le **site de la Ville du Mans**, le CVU à télécharger chapitre par chapitre

<http://www.lemans.fr/page.do?t=2&uuid=FAE7CA2C-5CF30F25-255C8601-C81F324F>

- Sur le **site de la Préfecture** des généralités sur les dispositifs :

<http://www.sarthe.gouv.fr/politique-de-la-ville-r736.html>

- La **carte** des Quartiers Prioritaires de l'agglomération

Depuis la Loi de 2014, il y a une quasi coïncidence désormais entre « Quartiers Politique de la Ville (QPV)» et périmètres REP.

Ces cartes sont essentielles pour pouvoir choisir les données INSEE qui correspondent. Leur présentation aux collègues, qui habitent rarement les quartiers où ils enseignent, est une bonne entrée en matière. Pensez à noter exactement la **dénomination** du Quartier PV(ex : Ronceray Glonnières Vauguyon) pour pouvoir rechercher les données INSEE nécessaires.

<http://www.lemans.fr/download.do?uuid=051E5617-5CF30F25-255C8601-6DA9006E>

### c) Les Centres de Ressources Régionaux de la Politique de la Ville

- Liste par région

<http://i.ville.gouv.fr/actor/list/type/2>

- Pour les Pays de la Loire : Résoville

<http://www.resovilles.com/category/nos-territoires/pays-de-loire/>

## 2. Où trouver des données ?

### a) Au sujet d'un quartier PV

- Le Système d'Information Géographique (**SIG**) de la Politique de la Ville

**Accueil du site**

<https://sig.ville.gouv.fr/>

**Comment faire ?**

1. Choisir 1 quartier dans l'atlas (classement par n° de département)

<https://sig.ville.gouv.fr/Atlas/QP/>

2. Cliquer sur « cartographie dynamique »

<https://sig.ville.gouv.fr/Cartographie/QP072004>

3. Parcourir les onglets

L'onglet « Tableau » permet d'accéder à de nombreuses données (sélectionner les thèmes dans « tableaux disponibles »).

<https://sig.ville.gouv.fr/Tableaux/QP072004#>

b) Pour comparer ou disposer d'éléments plus généraux d'analyse (région, France...)

- Observatoire National de la Politique de la Ville

<http://www.onpv.fr/accueil>

- × Cartes 2015 du rapport « Quartiers »

<http://www.onpv.fr/quartiers>

- × Documents et ressources « pauvreté »

<http://www.onpv.fr/theme/pauvrete>

- Rapports thématiques de l'INSEE

Pensez à consulter les documents complémentaires (encart à droite du résumé du rapport) qui apportent de nombreux chiffres repères.

- × Pauvreté dans les QPV (2016)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121538#sources>

c) Au sujet d'une communauté de communes

Les agglomérations importantes disposent assez souvent d'Agences d'Urbanisme. Ces dernières publient des analyses par quartiers, villes. Voici celles que je connais dans la région Pays de Loire.

- **Angers Loire Métropole : AURA**

<http://www.aurangevine.org/>

- **Nantes : AURAN**

<http://www.auran.org/>

d) Petites agglomérations : le Schéma de Cohérence Territoriale (Scot)

Dans ces schémas, des éléments de diagnostic exploitables (fiches annexes au rapport : socio-économie et aménagement).

- Présentation générale

<http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/schema-de-coherence-territoriale-scot>

- Exemples dans l'Académie

Diagnostic territorial Laval-Loiron :

<http://www.scot-laval-loiron.fr/le-scot/les-etapes-du-scot.html>

SCoT Saumur :

<http://www.grand-saumurois.fr/scot/les-actions>

e) Ailleurs : les données de l'Observatoire des Inégalités

- **Taux de pauvreté**

[http://www.inegalites.fr/spip.php?page=analyse&id\\_article=1902&id\\_rubrique=110&id\\_mot=30&id\\_groupe=9](http://www.inegalites.fr/spip.php?page=analyse&id_article=1902&id_rubrique=110&id_mot=30&id_groupe=9)

### 3. L'ANRU

Certains territoires peuvent aussi faire l'objet d'un projet de **Rénovation Urbaine**. Les incidences sont majeures pour les familles : déménagements, re-logement dans d'autres quartiers, ... Si la réhabilitation d'un quartier est au final très positive, dans le quotidien, elle peut être **anxiogène pour les habitants comme pour les enseignants** (pertes d'élèves, modification du public, effets sur les écoles des quartiers voisins, instabilité du public, fracture des quartiers, nouvelles mobilités...).

Il peut donc être important de se renseigner sur le contexte avant une formation, ou une présentation de quartier, pour anticiper les tensions et les questionnements.

a) Quels quartiers ?

Sur le site de l'ANRU, rechercher les quartiers concernés par un **protocole de préfiguration de rénovation Urbaine**. Les protocoles contiennent des indicateurs synthétiques intéressants.

<http://www.anru.fr/index.php/fre/Programmes/NPNRU-Protocoles>

b) Le suivi des programmes en cours :

<http://www.anru.fr/index.php/fre/Programmes/Programme-National-pour-la-Renovation-Urbaine/Etat-d-avancement-du-programme-Juin-2017>

#### 4. **Quels indicateurs présenter aux collègues enseignants ?**

- **Indicateurs chiffrés** (ceux qui donnent à voir aux enseignants la réalité de la vie quotidienne des familles)
  - x Le nombre d'habitants (incidence qualitative entre « poche de pauvreté », quartier isolé ou zone urbaine étendue).
  - x Le revenu médian sur les IRIS ou les Carreaux (unités de découpage INSEE) proches d'un REP. Je vous conseille de le rapporter au mois, cela donne une idée plus claire de ce avec à quoi vivent les habitants.
  - x La part d'habitants en-dessous du seuil de pauvreté (penser à le définir).
  - x Le taux d'équipement en voitures (parlant).
  - x Le « reste à vivre » quotidien (pour se rendre compte de l'effort demandé pour l'achat d'une calculatrice, d'un livre, ...).

Toute statistique suppose une explicitation (rappel de ce qu'est une médiane, par exemple) et vaut surtout par comparaison (rapporter à la Ville, à d'autres quartiers, à la même donnée quelques années auparavant...).

Pour se situer et **situer** le public scolaire, article de l'Observatoire des Inégalités : Riches, pauvres et classes moyennes : comment se situer ?

[http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id\\_article=1432&id\\_groupe=9&id\\_mot=130&id\\_rubrique=1](http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id_article=1432&id_groupe=9&id_mot=130&id_rubrique=1)

- **Indicateurs qualitatifs**

- x La desserte en transports en commun.
- x Le découpage des secteurs concernés et la nature des quartiers voisins.
- x Le schéma d'accueil des gens du Voyage (dans le SCoT).
- x

#### 5. **Partenaires et ressources du territoire**

En dehors des partenaires institutionnels de tout territoire (CCAS, Services Sociaux Conseil Général, Mission Locale, SAEMO...), il existe des partenaires spécifiques vers lesquels diriger les familles pour les soutenir.

a) **Les dispositifs Politique de la Ville partenaires de l'Éducation Nationale:**

- Programme de Réussite Éducative – PRE – (tranches d'âges, objectifs et modes de fonctionnement très différents d'un territoire à l'autre)
  - x [Le Programme de Réussite Educative \(PRE\) : cadre national](#)
- Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire) : on trouve parfois des outils de synthèse de l'ensemble des dispositifs sur un territoire donné.
  - x Cadre national CLAS

<http://observatoire-reussite-educative.fr/dispositifs/dossier-CLAS>

- x liste partenaires CLAS Le Mans :

<http://www.caf.fr/allocataires/caf-de-la-sarthe/offre-de-service/enfance-et-jeunesse/contrat-local-d-accompagnement-a-la-scolarité-clas>

**b) D'autres partenaires possibles (à vérifier par territoire)**

- x Un Centre Social. Il peut s'agir :
  - x D'une structure associative (Maison Pour Tous, Centre Culturel, ...) accréditée par la CAF comme Centre Social.
  - x D'une structure territoriale (municipale, agglo ...) accréditée par la CAF.
- Des structures d'accueil autour de la parentalité
  - x Maison des Adolescents
  - x Maison des Familles, Espaces Familles, ...
- Les acteurs de la Prévention Spécialisée (éducateurs spécialisés, éducateurs de rue, établissements...)
  - x Associations de Sauvegarde de l'Enfance (généralement départementales)